



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE COSSAYE
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2023 A 19 HEURES 00**

Nombre de Membres :

. Afférents au Conseil Municipal	15
. Présents	15
. Qui ont pris part à la délibération	15

L'an deux mil vingt trois, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

Présents : M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. LION Bernard, M. GILBERT Hervé, M. GILBERT Michel, M. NAUX Louis, M. VAJDIC Laurent, M. VASSART Numa, M. CHARTIER Alain, Mme BROCHIER Jeannine, Mme DUFRESNE Florence, M. TICHOUX Thomas, M. LAUDE Henry, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent.

Secrétaire de séance : M. NAUX Louis

Date de la convocation : le 27 mars 2023

Objet de la délibération :**Subvention au titre du Fonds de concours de la Communauté de Communes Sud Nivernais – Année 2023**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire l'aménagement des trottoirs de la sortie du bourg sur la route de Laménay au fonds de concours de la CCSN pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de COSSAYE décide à l'unanimité, de :

- Solliciter le versement d'un fonds de concours auprès de la CCSN pour l'année 2023,
- Affecter ce fonds de concours sur l'opération d'investissement suivante : AMENAGEMENT DE TROTTOIRS – SORTIE BOURG – ROUTE DE LAMENAY,
- Charger le maire de monter le dossier et l'autoriser à signer toutes pièces afférentes à cette demande.

Le plan de financement de ce projet d'établit donc comme suit :

Nature des dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en € HT
Aménagement de trottoirs sortie bourg – Route de Laménay	25 992,00 €	Fonds de concours	12 996,00 €
		Autofinancement	12 996,00 €
Total	25 992,00 € HT	Total	25 992,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

